



Politique de formation de la DGMIC

Séminaire SG du 25 Novembre 2019

— Les missions de la Direction générale des médias et des industries culturelles - DGMIC

➤ Périmètre d'intervention

- La DGMIC conçoit, met en œuvre et évalue les outils de la politique publique de l'Etat en direction :
 - des **médias** (secteur audiovisuel public et privé, presse écrite, radios associatives, médias de proximité),
 - du secteur du **livre et de la lecture publique**,
 - des **industries culturelles** (en particulier la musique enregistrée)
- Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, mondialisé et dans un contexte marqué par la **révolution numérique**, la DGMIC accompagne les **acteurs économiques** de ces secteurs dans les mutations nécessaires, tant sur les plans technique et éditorial que s'agissant de leur stratégie commerciale ou de leurs modes de financement

➤ Objectifs de politique publique

- Préserver la **vitalité**, la **diversité**, le **pluralisme** et l'**indépendance** de la presse et des médias sous toutes leurs formes
- Favoriser le développement harmonieux d'une économie culturelle permettant, à la fois, l'épanouissement de la création et la plus large diffusion des œuvres de l'esprit dans toute leur diversité
- Veiller à l'équilibre entre les différents acteurs qui interviennent dans le domaine du livre et, à ce titre, au développement de l'économie du livre, en France et à l'étranger.
- Contribuer à la modernisation des bibliothèques et des médiathèques, et notamment au renforcement des réseaux et services de coopération, ainsi qu'à la formation de leurs personnels.

➤ Leviers d'action

- Régulation juridique
- Intervention économique
- Tutelle et financement des opérateurs
- Animation du réseau des acteurs de la formation des professionnels des bibliothèques (ENSSIB, Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques-CRFCB, CNFPT, Association des bibliothécaires-ABF, BnF, Bpi) visant à rationaliser la couverture territoriale de l'offre de formation.

➤ **Politique de formation**
↳ **Axes prioritaires**

▪ **Secteur du livre et de la lecture**

- ✓ Favoriser l'accompagnement aux évolutions des métiers du livre et de la lecture en renforçant le professionnalisme et l'expertise des agents au regard des changements en cours
- ✓ Accompagner les parcours professionnels des agents
- ✓ Favoriser l'adaptation à l'environnement professionnel et le développement des compétences des agents dans le cadre des priorités ministérielles et interministérielles

➤ Politique de formation

↳ Axes prioritaires

▪ Secteur des médias et industries culturelles

- ✓ Professionnaliser et renforcer l'expertise et les compétences dans le domaine des médias, des métiers de l'information, de l'audiovisuel et des industries culturelles
- ✓ Pérenniser l'offre de formation dédiée à l'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression, qui s'adresse à l'ensemble des agents du Ministère (tous statuts confondus)
- ✓ Garantir l'évolution des métiers et des compétences mobilisables au niveau territorial par les services déconcentrés de l'Etat dans la mise en œuvre des politiques portées par la DGMIC

L'offre de formation de la DGMIC

➤ Secteur du livre et de la lecture

Présentation par Annie Lelandais

Une offre de formation spécifique dédiée à la mise en œuvre d'une politique publique, dont les priorités sont :

- **accompagner la transformation des bibliothèques selon les deux axes du plan Bibliothèques** en favorisant, à la fois, l'accès à ces établissements et l'élargissement et l'évolution de leurs missions.
- **consolider l'inscription de la bibliothèque dans son environnement** en l'identifiant et en impliquant les citoyens, les acteurs culturels, institutionnels et économique du territoire
- **soutenir le développement de la culture numérique comme facteur d'émancipation sociale, culturelle et économique** avec le développement de ressources et de services prenant en compte la transformation des usages et des pratiques.

L'offre de formation de la DGMIC

➤ Secteur du livre et de la lecture

Présentation par Annie Lelandais

Une programmation définie autour de 3 axes :

1. L'établissement : son environnement et son management

- les moyens pour la bibliothèque de renforcer ses liens et de valoriser ses projets auprès de l'ensemble des parties prenantes : usagers, collaborateurs et pouvoirs publics.
- répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques du territoire.
- l'accompagnement des professionnels à mettre en œuvre des projets, à piloter et à animer un réseau de bibliothèques dans le cadre de l'intercommunalité et de développement de coopération.

L'offre de formation de la DGMIC

➤ Secteur du livre et de la lecture

Présentation par Annie Lelandais

2. La bibliothèque et son public

- l'implication sociétale de la bibliothèque comme lieu d'accueil, de socialisation, d'intégration et d'émancipation culturelle
- l'accompagnement des citoyens vers le numérique

3. Collections, Politiques documentaires et Numérique

- les évolutions juridiques en matière d'acquisition et de droits d'auteur
- les implications de l'environnement numérique dans l'évolution des catalogues des bibliothèques.

L'offre de formation de la DGMIC

➤ Secteur des médias et des industries culturelles

Présentation par Elisabeth Lalaut et Aude Vital-Béraud

- Mise en œuvre des priorités 1 et 3 :

Actions engagées :

- Audiovisuel

Production, diffusion et exploitation des œuvres audiovisuelles

Questions sociales et régime spécifique de l'intermittence dans le secteur audiovisuel

Les institutions et la politique en faveur du patrimoine cinématographique et audiovisuel



➤ Secteur des médias et des industries culturelles

- Presse et métiers de l'information
La presse française : soutien public, impact du numérique et évolution du secteur
- Industries culturelles
Structuration du secteur de la musique enregistrée
- Entrepreneuriat culturel
Problématiques et enjeux
Accompagnement et soutien à l'entrepreneuriat culturel

➤ Secteur des médias et des industries culturelles

- **Mise en œuvre de la priorité 2 :**

Programme EMILE (Education aux Médias, à l'Information et à la Liberté d'Expression)



- 3 axes :

Culturel : Comprendre le paysage médiatique et informationnel

Les fondamentaux de la culture des médias et d'internet ; l'impact du numérique sur les biens culturels ; Les cultures de l'information à l'ère de la DATA et des algorithmes ; les nouveaux publics en ligne et leurs modes de participation ; Culture de l'image et pratiques créatives à l'ère numérique)

Juridique : Connaître le cadre juridique de l'expression personnelle

(Droit des contenus dans l'écosystème des médias, du digital et de l'internet ; Liberté d'expression et responsabilités dans l'environnement numérique ; droit des données personnelles : enjeux et évolution en France, en Europe et à l'international ; Droit d'auteur comparé France – Etats-Unis ; Droit de l'audiovisuel)

Usages : Développer des connaissances et des compétences dans l'usage des médias et du numérique

Les fondamentaux des médias sociaux et du web participatif ; les opportunités du numérique et la maîtrise des risques en ligne ; Connaître et comprendre les mécanismes de désinformation ; vie privée et DATA dans l'usage des médias et du numérique)

➤ Secteur des médias et des industries culturelles

Programme EMILE

- Objectifs généraux :

Favoriser l'acquisition ou le développement de connaissances et de compétences sur l'écosystème des médias, en abordant les mutations numériques, sociologiques, juridiques et économiques de l'information sous toutes ses formes (actualité publiée dans les médias, le document, la data)

- Démarche pédagogique :

Apprentissage de compétences, d'attitudes, de savoir-faire et de valeurs spécifiques à l'éducation aux médias autour de cinq dimensions (data – information – communication - création de contenu – sécurité et résolution de problème)

Apprentissage des opportunités, défis, enjeux du numériques et leurs conséquences sur l'information et la communication.

➤ Secteur des médias et des industries culturelles

- Offre EMILE 2019 : 17 stages – 24 sessions dont :
 - 1 module spécialement conçu pour les professionnels des bibliothèques (FPE + FPT) et les conseillers livre et lecture DRAC/DAC Outre-mer (4 sessions) visant à comprendre l'EMI pour agir dans leur territoire et établissements (enjeux et valeurs)



Accompagnement EMILE au plan bibliothèque

- 1 module spécialement conçu pour les agents de la **DAC La Réunion et leurs partenaires institutionnels** sur le nouveau paysage de l'information et des médias, l'écosystème d'internet et la culture numérique, et la conduite d'un projet d'EMI autour de la production de jeux vidéos (mallette pédagogique Paléoforêt de la rivière des galets)

- 1 module principalement dédié aux personnels de la DGMIC et du CNC (3 sessions)



Stratégies éditoriales des médias audiovisuels / Dernières tendances du secteur

— Les publics

➤ Secteur du Livre et de la lecture

Présentation par Annie Lelandais

Une offre de formation diversifiée et ouverte à tous les professionnels des bibliothèques :

- Professionnels des bibliothèques relevant de la **Fonction publique d'Etat**
=> **6000 agents sont concernés**, dont 4500 dans les bibliothèques universitaires et 1500 dans le champ Culture (DGMIC, BnF, Bpi, CNL, DRAC, ENSBA, ENSAD, ENSA Bourges, INHA, CNSMDP, Guimet, Ecole du Louvre, Mucem, Archives, SG...).
- Professionnels des bibliothèques relevant de la **Fonction publique territoriale**

— Les publics

➤ **Secteur des médias et des industries culturelles**

Présentation par Elisabeth Lalaut et Aude Vital-Béraud

- DGMIC
- Administration centrale : SG - DGCA - DGP
- DRAC ET DAC Outre-mer
- EP et SCN
- Ecoles nationales supérieures d'art et d'architecture
- Professionnels des bibliothèques (FPE et FPT)